



Article publié le 21 juin 2016

Le CCFr fait peau neuve !

Le Catalogue Collectif de France (CCFr) propose depuis le 13 juin dernier une nouvelle version plus ergonomique et graphique. Objectif : mieux localiser les quelques 30 millions de documents conservés dans les bibliothèques françaises et les fonds référencés dans le Répertoire national des bibliothèques et des fonds documentaires !

Une réorganisation fonctionnelle

Dorénavant les modalités de recherche se répartissent en blocs distincts pour améliorer la lisibilité. Les étapes sont clairement identifiées et se déroulent de manière fluide grâce à un déploiement des informations et l'ajout des critères de manière autonome.

Les résultats de recherche ont eux-aussi été améliorés avec la présence d'un fil d'Ariane, d'un rappel systématique de la recherche, de services mieux identifiés (panier, envoi par mail, exportation des données, etc.). Les utilisateurs peuvent également se créer des comptes personnels et gérer leur historique, leurs préférences, éditer des listes de favoris, etc.

Ce qui change :

La base patrimoine : l'interrogation est désormais plus fine. Les pages de résultats se sont enrichis avec un filtrage supplémentaire par ville et la possibilité d'annuler des critères pour relancer une recherche.

Les bases Manuscrits et Archives : la présentation des inventaires et notices de manuscrits est mieux contextualisée en recherche fédérée. Un déploiement de l'arbre de résultats sur la page permet d'accéder aux intitulés des manuscrits. Des boutons 'plus' affichent ou masquent la totalité des informations et une présentation classifiée permet de mieux valoriser la richesse de l'EAD.

Le Répertoire : toutes les coordonnées géographiques des institutions sont progressivement implémentées dans les notices afin de proposer une cartographie vivante. On peut aussi noter des facilités d'utilisation et d'exploitation des données avec des permaliens et les RCR mis en exergue dans les notices.

Le Catalogue Collectif de France

Créé à la fin des années 1990 dans le cadre d'un projet commun aux ministères en charge de la Culture et de l'Education nationale, le CCFr est géré par la Bibliothèque nationale de France, en partenariat avec le Service du Livre et de la Lecture du Ministère de la Culture et de la Communication, et l'Agence

bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Il localise prêt de 30 millions de documents conservés dans les bibliothèques française et donne accès au Répertoire national des bibliothèques et des fonds documentaires (RNBFD). Il permet aussi d'utiliser le service du prêt inter-bibliothèques (PIB).

Actuellement, le CCFr donne un accès unique et simultanée à plusieurs grands catalogues français :

- **BnF-CG** : le Catalogue général de la Bibliothèque nationale de France;
- **Sudoc (système universitaire de documentation)** : le catalogue des bibliothèques de l'enseignement supérieur;
- **Base Patrimoine** : un catalogue de plus de 5,8 millions de documents (fonds anciens, locaux ou spécialisés) conservés dans près de 170 bibliothèques françaises;
- **Bases MANUSCRITS** : un catalogue de quatre bases dédiées aux manuscrits : le Catalogue général des manuscrits (CGM), BnF Archives et manuscrits, le Répertoire des manuscrits littéraires français du XXe siècle (Palme), et Calames (manuscrits conservés dans les établissements relevant de l'Enseignement supérieur);
- **Plusieurs catalogues intégraux de bibliothèques municipales** : Dijon, Limoges, Rennes, Bordeaux, Montpellier, les villes-centres de la région Rhône-Alpes à travers le catalogue Lectura (Bourg-en-Bresse, Chambéry, Grenoble, Lyon, Roanne, Saint-étiennne, Valence) et les onze bibliothèques patrimoniales de la Ville de Paris;
- **RACHEL** : le catalogue collectif du Réseau européen des bibliothèques judaica et hebraica, sept bibliothèques spécialisées dans le domaine de la culture juive;
- **Réseau Valdo** : catalogue du réseau européen de bibliothèques d'institutions protestantes ou associées.

Pour naviguer et trouver un document, une bibliothèque, un fonds documentaire... c'est par [ici](#) !

Dernière édition : 12 févr. 2026 à 11:45

<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/le-ccfr-fait-peau-neuve>